

Mercredi 20.01.16 | 49^e année | N° 2

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Participer, c'est bon pour la santé!

Nous vivons une époque cruciale, marquée par des enjeux considérables en matière de solidarité entre les peuples, de préservation de la planète et de respect de la dignité humaine.

Dans ce contexte, il s'agit de donner à la citoyenneté la place et la valeur qui lui revient.

Composée d'un ensemble de droits et de devoirs, cette notion définit les liens qui nous lient à la communauté à laquelle nous appartenons, tout en nous donnant un statut et des pouvoirs d'agir.

Etre citoyen de sa Commune, de son Canton, de son Pays. Et avec la mondialisation et la conscience d'une seule planète, être citoyens du monde.

Dans la gestion et le développement des villes, il est indispensable d'instaurer des espaces de concertation et de dialogue. C'est dans cet esprit que nous souhaitons développer Neuchâtel.

Et depuis la charte d'Ottawa pour la Promotion de la santé établie en 1986, les facteurs qui contribuent à notre santé sont mieux connus: comprendre le monde dans lequel on se trouve, pouvoir donner du sens à son existence et être capable d'agir sur son environnement.

Les démarches participatives intègrent pleinement cette philosophie. Participer, c'est bon pour la santé, individuelle, citoyenne et collective!

Olivier Arni
Directeur de l'urbanisme, de l'économie
et de l'environnement



Le Non-Filtré 2015 des Caves de la Ville de Neuchâtel se pare de notes de fruits mûrs et d'une nouvelle étiquette.

Le Non-Filtré est là!

C'est le premier vin suisse de l'année. Selon la tradition, le Neuchâtel Non-Filtré 2015 est en vente dès le troisième mercredi de janvier. L'exceptionnel ensoleillement de l'été dernier a permis aux producteurs, dont les Caves de la Ville de Neuchâtel, de réaliser un millésime 2015 respirant de fraîcheur avec des notes de fruits mûrs.

Le Neuchâtel Non-Filtré est l'ambassadeur du printemps avant l'heure. Cette spécialité typiquement neuchâteloise, issue du cépage Chasselas, reflète la diversité du terroir et la maîtrise des vignerons. Avec sa fraîcheur et sa jeunesse troublante, le Non-Filtré pétille agréablement. Il dégage des arômes d'agrumes et de fruits exotiques dans une robe jaune pâle.

Comme son nom l'indique, sa particularité est de ne pas être filtré après avoir fait ses deux fermentations. Les fines lies restées en suspension apportent de la fraîcheur et de la rondeur à ce vin. Une trentaine de producteurs, dont les Caves de la Ville de Neuchâtel, réalisent du Non-Filtré.

Plus de 10% de la production neuchâteloise de Chasselas sont vendus en Non-Filtré. Les trois quarts du marché sont destinés à Neuchâtel et ses environs. Le solde est réparti entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Il s'exporte aussi en Allemagne. A la fois distribué par des revendeurs et disponible auprès des vignerons, on retrouve le Non-Filtré sur les tables de très nombreux restaurants et bars de Suisse.

Le Neuchâtel Non-Filtré est un vin frais d'apéritif, mais il se marie aussi très bien avec les asperges, le poisson, la choucroute ou le fromage.

Où et quand le déguster?

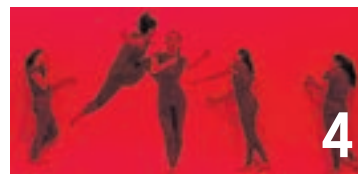
Deux dégustations du Non-Filtré 2015 sont prévues. Elles auront lieu

- le mercredi 20 janvier de 17h à 20h30 au Péristyle de l'Hôtel de Ville à Neuchâtel;
- le jeudi 21 janvier de 17h à 20h30 à la Maison du Peuple à La Chaux-de-Fonds.

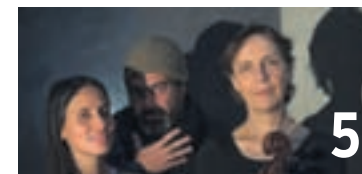
L'entrée coûte 10 francs avec un verre de dégustation.



3
Les meilleures équipes de patinage synchronisé s'affrontent sur la glace des Patinoires du Littoral.



4
Hiver de danses se poursuit avec la dernière création de Foofwa d'Imobilité, à voir au Théâtre du Passage.



5
Le Centre Dürrenmatt accueille une performance musicale qui donne son corps d'une danseuse.

Publicité

**VOUS ÊTES
L'EXPERT
DE CE QUI
EST BON
POUR VOUS!**

ALCOCHOIX+



0800 112 118 No. de tél. gratuit

**Un programme pour maîtriser
sa consommation d'alcool.
6 semaines. CHF 50.-**



polygone.ch

Dans ce numéro

Bodyscape

L'artiste neuchâtelois Luca Forcucci invite à découvrir «Bodyscape», une composition électroacoustique pour paysages sonores, violoncelle et corps inspirée d'un texte de Dürrenmatt.

Page 5

Soyons réglo!



Alors que le canton lance une campagne d'envergure contre les abus, la Ville de Neuchâtel mène une expérience pilote pour améliorer la détection des fraudes dans les demandes d'aide sociale.

Page 8

Concours d'idées

La plateforme Swisspush lance un concours pour rêver la maison intelligente de demain. Les quatre meilleurs projets seront récompensés dans le cadre du Salon de l'immobilier Neuchâtelois.

Page 9

Place aux jeunes



Le Parlement des jeunes entame l'année en pouvant s'appuyer sur un règlement en béton! Rencontre avec sa nouvelle présidente Anyali Oviedo Castillo et son prédécesseur, Timothée Pages.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 27 janvier 2016.

Le Tissot Neuchâtel Trophy aux Patinoires du Littoral



Les United Blades Juniors porteront haut les couleurs neuchâteloises. • Photo: Vincent Nicolas

Grâce sur glace

C'est le rendez-vous de la jeunesse et de la grâce. La 14^e édition du Tissot Neuchâtel Trophy se tient du 29 au 31 janvier aux Patinoires du Littoral, à Neuchâtel. Cette compétition de patinage synchronisé attire les meilleures athlètes du monde. Des jeunes Neuchâteloises, les United Blades Juniors, sont en lice. Le spectacle s'annonce grandiose.

C'est l'un des rendez-vous les plus importants de la discipline en Europe. Le Tissot Neuchâtel Trophy accueille cette année 22 formations d'une dizaine de nations, dont trois des Etats-Unis et deux du Canada. «C'est le minimum pour pouvoir tourner», regrette l'infatigable présidente du comité d'organisation, Chantal Maspoli. «Le coût de la vie en Suisse retient beaucoup d'équipes. L'année dernière, nous avons dû renoncer car seuls treize groupes s'étaient inscrits.»

Budget serré

Le budget de la manifestation se monte à quelque 65'000 francs. «Les frais n'arrêtent pas de grimper», explique la présidente. «Nous avons dû par exemple louer du matériel pour la sono, car les installations de la patinoire ne répondent plus aux critères internationaux. Cela nous coûte 7'000 francs.»

Outre la finance d'inscription des équipes, les organisateurs comptent beaucoup sur les entrées des spectateurs pour boucler leur budget. «Le spectacle promet d'être magnifique», ajoute Chantal Maspoli. «Nous avons les meilleures équipes du monde en

catégories seniors et juniors. Les Finlandaises, les Russes et les Canadiennes font figures de favorites.»

Neuchâteloises titrées?

Le Tissot Neuchâtel Trophy est doublé cette année du Championnat de Suisse seniors et juniors. Une équipe neuchâteloise, les United Blades Juniors, concourt en catégorie juniors. Ces jeunes filles s'entraînent deux fois par semaine à Neuchâtel. Elles ont accompli de gros progrès et peuvent nourrir l'espoir de remporter le titre. Elles n'auront qu'un seul adversaire, une équipe bernoise. Au total, quatre catégories sont représentées à Neuchâtel: seniors, juniors, novice et mixed age.

Tous les deux ans

Chantal Maspoli annonce d'ores et déjà que le Tissot Neuchâtel Trophy fera l'impasse en 2017: «A la même période, il y aussi une grande compétition à Berlin. Nous avons décidé d'organiser alternativement nos manifestations. A Neuchâtel, le Trophy deviendra donc biennal.»

En attendant, le rendez-vous est fixé du 29 au 31 janvier prochains aux Patinoires du Littoral de Neuchâtel. Beauté, élégance et précision seront au rendez-vous pour cette compétition de patinage synchronisé qui permet à notre ville de rayonner bien au-delà des frontières nationales.

Plus de renseignements sur www.neuchatel-trophy.ch

Programme

- **Vendredi 29 janvier**
8h-18h45: entraînement (entrée libre)
- **Samedi 30 janvier**
9h-13h30: entraînement officiel (entrée libre)
16h: cérémonie d'ouverture
16h45-17h: compétition – basic & advance novice
17h20-18h20: compétition – programmes courts juniors
18h45-19h42: compétition – programmes courts seniors
20h: remise des prix basic & advance novice
- **Dimanche 31 janvier**
8h-13h: entraînement officiel (entrée libre)
14h30-15h: compétition – mixed age
15h15-16h30: compétition – programmes libres juniors
16h45-17h50: compétition – programmes libres seniors
18h: remise des prix mixed age, juniors & seniors

Entrée gratuite pour les enfants jusqu'à 14 ans.



Hiver de danses se poursuit avec un spectacle de Neopost Foofwa

/Utile : Redonner corps

Emmenés par Foofwa d'Imobilité, huit jeunes danseurs revisitent l'émergence de la modernité au tournant du XX^e siècle et donnent corps aux « oubliés » de l'histoire de la danse. Un spectacle à voir mercredi prochain au Théâtre du Passage, dans le cadre de la saison Hiver de danses.

Intitulée «Utile : Redonner corps», cette création coproduite par la Comédie de Genève était initialement programmée à l'Espace Danse. «On avait prévu de l'accueillir chez nous, mais on s'est rendu compte que même dans une version réduite, le décor était trop grand pour la scène», explique François Nyffeler, cofondateur de l'Association Danse Neuchâtel (ADN) et coresponsable de la programmation d'Hiver de danses avec Jo Cuche. «Après l'avoir vu, nous trouvions par ailleurs dommage de ne pas avoir de grand espace pour un spectacle de cette qualité. Nous nous sommes donc mis en quête d'un autre lieu.» Ce sera le Théâtre du Passage.

Le spectacle...

Il était une fois une compagnie qui décide de donner un premier emploi à huit jeunes danseurs tout



Sous la houlette de Foofwa d'Imobilité, huit jeunes danseurs magnifient leur art. • Photo: Gregory Batardon

juste diplômés, en vue de créer un spectacle lié à l'histoire de la danse, et ce, chaque année entre 2015 et 2017. Cette compagnie, c'est celle du danseur et chorégraphe genevois Foofwa d'Imobilité, lauréat du Prix Suisse de la danse.

Il était une fois cette première volée de danseurs qui retrace sur scène l'émergence de la danse moderne depuis ses premiers soubresauts dans les années 1830, en revisitant des aspects oubliés, voire méconnus, de

différents mouvements et tendances de l'époque. C'est «Redonner corps», première pièce issue du projet «Utile/Inutile».

... et ses artisans

Pour cette création, Foofwa d'Imobilité a été conseillé par Annie Suquet, historienne et chercheuse en danse et s'est entouré de différents créateurs: Jonathan O'Hear pour la scénographie et la lumière, Aline Courvoisier pour les costumes et

Claude Jordan pour la musique. Sur scène, les danseurs sont accompagnés en live par trois musiciens dans une composition qui, comme la chorégraphie, s'inspire du passé en le réinventant.

Avant Germaine Acogny

La saison «Hiver de danses» se poursuivra le 6 février au Théâtre de Colombier avec «Delirio Amoroso», un spectacle mariant musique ancienne et danse contemporaine né de la collaboration entre l'ensemble bernois «Die Freitagsakademie» et le chorégraphe Joshua Monten. Pour fêter ses vingt ans, l'ADN aura ensuite l'honneur d'accueillir la Sénégalaise Germaine Acogny, icône de la danse africaine moderne et ancienne collaboratrice de Maurice Béjart, dans «Soongook Yaa-kaar». A ne pas manquer, les 13 et 14 février! (ab)

«Redonner Corps»: mercredi 27 janvier à 20 h au Théâtre du Passage. Réservations: 032 717 79 07 ou www.theatredupassage.ch. «Delirio Amoroso» et «Soongook Yaa-kaar»: réservations sur www.theatredecolombier.ch ou 032 841 44 44. Programme complet de la saison sur www.hiverdedanses.ch



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, Salle des archives: mercredi et samedi de 14h à 17h ou sur demande. **Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h



(me entrée libre). **Permanent:** Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1^{ers} di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – «Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz» – «Neuchâtel: une histoire millénaire». Jeudi 21 janvier, 18h30, conférence «Le développement urbain, entre ruptures et continuités», dans le cadre de l'exposition «Neuchâtel avant-après», donnée par Emmanuel Rey. *L'Atelier des musées organise l'atelier suivant:*

- «Ta ville hier, ta ville demain» pour les 4 à 6 ans les 27 janvier et 10 février de 14h à 15h30, pour les 7 à 11 ans les 3 février et 24 février de 14h à 16h. Inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Expositions temporaires: jusqu'au 06.03.2016 «Neuchâtel avant-après».

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), prolongation de l'exposition temporaire «Emotions une histoire naturelle». Ouvert ma-di de 10h à 18h.

Galerie de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20, à 2 minutes à pied du Parking du Seyon), prolongation jusqu'au 28 janvier de l'exposition «Délire» d'Annick et de Jean-Marie Maradan. Vernissage de Métamorphoses le 30 janvier dès 17 heures. Ateliers de peinture pour enfants le mercredi 27 janvier de 14h à 16h, pour adultes de 18h à 20h.

Divers

L'Atelier des musées organise au jardin botanique l'atelier «Plantes carnivores» qui offre la



possibilité aux enfants de découvrir l'univers de ces végétaux pas tout à fait comme les autres, pour les 4 à 6 ans les 3 février et 17 février de 14h à 15h30 et pour les 7 à 10 ans les 27 janvier et 10 février de 14h à 15h30.

Tour de Diesse, galerie art (rue du Château 6), vernissage de l'exposition de Thierry Voirol, peintre, samedi 23 janvier de 17h à 20h.

Salon du Bleu Café (fbg du Lac 27), vendredi 22 janvier à 21 heures, concert de Compagnie C.A.B.A.R.T. Jeudi 28 janvier à 21 heures, concert de Florence Chitacumbi. Plus d'informations sur www.bleucafe.ch



L'actualité culturelle

Le Théâtre du Pommier accueillera cette semaine deux événements en ses murs:

Humour

La pièce «J'aime pas l'bonheur» de Marjolaine Minot se tiendra mardi 26 janvier à 20 heures.

Claudine s'est volontairement retirée du monde. Seule avec elle-même, dans son antre familial, elle sait comment s'y prendre; au-delà, c'est moins sûr. La seule menace pour Claudine, plus que la mort, qu'elle ne craint plus,



c'est Marianne, sa nièce, qui risque de lui enlever tout ce qui la fait vivre encore, en l'envoyant dans une maison de retraite.

Claudine doit donc ruser avec sa nièce et lui prouver son aptitude au «bonheur». Une pièce irrésistible et impertinente.

Pièce de théâtre «J'aime pas l'bonheur», mardi 26 janvier, à 20 heures.

Entre réel et imaginaire

Dans le cadre de l'association paroles, Amandine Orban de Xivry, conteuse belge, racontera «Bouteille an zee», jeudi 28 janvier à 20h.

Contes et récits ballotés par les flots de la mer... une bouteille est jetée à la mer. Une bouteille pleine de vin, non, mais une bouteille pleine avec une histoire sur l'amour d'une petite bière avec l'estacade d'Ostende.

Histoires tragiques, comiques ou décalées sont portées par la voix d'Amandine Orban de Xivry en harmonie judicieuse avec l'environnement sonore de Martin Kersten. Prenons le large avec eux dans une exploration des frontières poreuses entre réel et imaginaire, entre conte et récit.

Conte «Bouteille an zee», jeudi 28 janvier, à 20 heures.

Ces deux événements se dérouleront au Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), Réservation au 032 725 05 05 du mardi au vendredi de 9h à 12 heures et de 14h à 17h30.

Théâtre

Le Théâtre du Concert présente «Bienvenue au conseil d'administration» jusqu'au 24 janvier 2016 de Peter Handke, romancier, auteur dramatique, scénariste, et réalisateur. Ecrit en 1967, «Bienvenue au conseil

d'administration» est le premier texte d'un recueil qui en compte dix-neuf et dont chacun est hanté par la présence de la mort. Texte subversif, car, au lieu de dénoncer frontalement le système capitaliste, Peter Handke place le spectateur dans la peau d'un actionnaire qui attend les résultats du bilan financier et surtout ses dividendes. Mais le vent s'est levé, il neige, il fait froid...

Théâtre du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, «Bienvenue au conseil d'administration», jeudi 21 janvier, vendredi 22 janvier, samedi 23 janvier à 20h30, dimanche 24 janvier à 17 heures. Réservations: www.maison-duconcert.ch ou 032 724 21 22.



Le Centre Dürrenmatt de Neuchâtel accueille une performance entre danse et musique

Bodyscape

Le Centre Dürrenmatt Neuchâtel accueille vendredi une performance artistique singulière: «Bodyscape» de Luca Forcucci, une composition électroacoustique pour paysages sonores, violoncelle et corps, librement inspirée d'un texte de Friederich Dürrenmatt sur l'Apartheid.

Composition en temps réel, «Bodyscape» explore principalement le corps en tant que source sonore. L'information est collectée par des capteurs biologiques et des micros qui enregistrent et amplifient les mouvements générés. A l'intérieur de cet écosystème, une danseuse produit des sons et des données physiologiques, souvent inaudibles. Ceux-ci sont amplifiés, traités et renvoyés dans l'espace de la performance, où le corps de la danseuse interagit à nouveau avec eux.

Afrique et violoncelle

La composition inclut également des paysages sonores enregistrés récemment dans une réserve naturelle d'Afrique du Sud par Luca Forcucci. «Bodyscape» s'inspire en effet librement de «L'Epidémie virale en Afrique du Sud», parabole politique sur l'Apartheid écrite peu avant sa mort par Friedrich Dürrenmatt.



De gauche à droite: Crystal Sepulvéda, Luca Forcucci et Ulrike Brand.

A cela s'ajoute une violoncelliste, qui vient dialoguer entre les paysages sonores et le corps dans un échange qui laisse une large place à l'improvisation, en fonction notamment de la réaction sonore du lieu.

L'artiste

Luca Forcucci, compositeur et artiste italo-suisse originaire de La Chaux-de-Fonds et basé à Berlin, s'intéresse principalement aux propriétés et aux relations dynamiques du son et de l'espace. Son travail, qui se déploie au travers de compositions, d'installa-

tions sonores et de performances, est présenté dans le monde entier.

Pour Bodyscape, Luca Forcucci sera entouré de la violoniste Ulrike Brand, spécialisée dans la musique contemporaine, et de la danseuse américaine Crystal Sepulvéda, qui travaille notamment dans les domaines de la performance artistique et de l'improvisation. (ab)

«Bodyscape»: vendredi 22 janvier à 20 h au Centre Dürrenmatt Neuchâtel. Entrée: 20.- / 15.- Réservations: 058 466 70 60 ou cd@nb.admin.ch

Chronique culturelle



Fête balkanique

En guise de bons vœux pour 2016, l'Ensemble Symphonique Neuchâtel a offert samedi soir à son public une fête balkanique dans un Temple du Bas qui sentait bon la goulash servie après le concert par les musiciens qui avaient aussi confectionné les desserts! Dirigé par le chaleureux Alexander Mayer, l'ESN a d'abord brillamment joué un programme populaire composé de danses hongroises (Brahms), d'airs bohémiens (Sarasate) et de l'ouverture de l'opérette «Le Baron tzigane» (Strauss) avec, entre deux, le Concert românesque de Ligeti et ses dissonances politiquement incorrectes et le Divertimento de Bartók. Cette première partie a connu un moment de grande émotion lorsque le premier violon Félix Froschhammer a interprété avec un brio les Csárdás de Pablo de Saraste. Public, chef et musiciens se sont ensuite retrouvés au parterre du Temple du Bas pour boire, manger et faire la fête aux sons d'un groupe de musique balkanique issu de l'orchestre. Ce faisant, l'ESN a dynamité les codes qui pèsent encore lourdement sur la musique classique. Un moment de grande convivialité avec, comme corollaire, une trop rapide rupture de stock des vins de la Ville...

Patrice Neuenschwander

Publicité



Le sourire de la lune

C'est une histoire où deux enfants rêvent chacun du pays de l'autre. Grâce à la lune, qui est la même de tous les coins du monde et qui leur sourit, ils vont pouvoir se rencontrer et vivre leur rêve. En écrivant ce conte poétique, Frédérique Jaccard-Bille, musicienne, voulait jouer avec les mots comme d'une musique qui traverse le temps et l'espace pour relier les hommes entre eux. A l'image des contes. Les aquarelles de Marianne Schneeberger ont trouvé le ton juste pour illustrer ce voyage.

Format: 14,8 x 21 cm – 32 pages

Prix de vente: CHF 18.- / frais de port en sus

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer exemplaire(s) de l'ouvrage
(CHF 18.- / frais de port en sus)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:

Boutique-Atelier Aquarelle à la carte, Marianne Schneeberger
Rte de Neuchâtel 20, 2088 Cressier

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
marianne.creations@net2000.ch



 La chronique cinéma de...

En avant toute sur Soleure!



Soleure accueille dès jeudi et jusqu'au 28 janvier la 51^e édition des Journées cinématographiques. Pendant huit jours, cette charmante ville des bords de l'Aar présente un panorama complet du cinéma suisse. Pas moins de 187 films - de fiction, d'animation ou documentaires - dont 29 premières, seront projetés dans 9 salles disséminées dans la vieille ville dont la mythique Reithalle, la désuète KonzertSaal, tout en bois, sans oublier l'Uferbau qui, comme son nom l'indique, donne sur la rivière.

A Soleure, on passe facilement d'un excellent film à un restaurant de qualité dans une ambiance de fête au cœur d'une ville engourdie par l'hiver mais remplie d'animations. Tout le monde y parle français et de nombreux films sont réalisés et projetés dans notre langue. La sélection de cette année,



La charmante ville de Soleure va vivre huit jours durant au rythme du cinéma suisse. • Photo: sp

avec des long-métrages comme «Die Schwalbe», «Le temps d'Anna», «Fragments du paradis» ou encore «Horizontes» donne envie de se rendre à Soleure. Deux trains par heure y conduisent en à peine une demi-heure!

Les 51^{es} Journées de Soleure s'ouvrent jeudi en présence du conseiller fédéral Alain Berset avec «**Die Schwalbe**» (l'hirondelle) de Mano

Khalil. Ce long-métrage que l'on pourra revoir samedi et mardi raconte l'histoire d'une jeune Suisseuse partie à la recherche de ses racines dans le Kurdistan irakien. Mira y rencontre le terrorisme, les crimes de guerre et les règlements de compte. Mais la jeune femme y trouve aussi l'amour...

«**Le temps d'Anna**» tourné l'été passé dans la région du Locle est à voir

ou à revoir à Soleure vendredi 22 janvier à 21h au Konzertsaal ou lundi 25 janvier à 9h30 au Landhaus. Ce téléfilm coproduit par la RTS avec le soutien de la Fondation romande pour le cinéma se déroule entre 1917 et 1933. Un horloger tombe éperdument amoureux d'une mystérieuse jeune femme. Jean et Anna s'aiment à la folie. Mais Anna semble soudain frappée d'un mal étrange, qui empire chaque jour...

A ne pas manquer également «**Horizontes**» d'Eileen Hofer partie à Cuba suivre deux jeunes filles qui pratiquent la danse classique dans des espaces de répétition décatés. Amanda et Viengsay s'inspirent de la destinée de leur aînée, Alicia Alonso, «prima ballerina assoluta» malgré ses 90 ans! Nominé pour le Prix de Soleure, «**Fragments du paradis**» de Stéphane Goël donne la parole à des personnes au crépuscule de leur vie et présente de manière poignante et décalée leurs représentations du paradis, lieu si paradoxal, entre espérance et doute. Tout cela à découvrir à Soleure à 30 minutes à peine de Neuchâtel!

P.N.

La Ville jeune

Case à chocs (Interlope), vendredi 29 janvier et samedi 30 janvier de 20h à 4h, Street-addict Festival. Le public pourra découvrir une large palette d'artistes de la scène hip-hop indépendante.

La Ville sportive

Horaires des Patinoires du Littoral

Mercredi 20.01:

Patinage: 09h00-11h45 / 13h45-16h15. Hockey: 13h45-15h30.

Jeudi 21.01:

Patinage: 09h00-11h45 / 13h45-16h15. Hockey: 13h45-16h15.

Vendredi 22.01:

Patinage: 09h00-11h45 / 13h45-16h15, soir fermé.

Hockey: 13h45-15h45, soir fermé.

Samedi 23.01:

Patinage: 13h45-16h30.

Hockey: 13h45-16h30.

Dimanche 24.01:

Patinage: 10h15-12h00 / 13h45-16h30. Hockey: 12h15-13h45.

Les horaires peuvent varier sans préavis. Merci de vous renseigner à l'avance sur la programmation sur www.lessports.ch.

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Du lundi au vendredi, les abonnés ainsi que les cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7 heures. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Football Stade de la Maladière

Samedi 23 janvier à 12h, Neuchâtel Xamax FCS - Team Vaud, M18

Mercredi 27 janvier à 18h, Neuchâtel Xamax FCS - BSC YB, M21

Terrain du Chanet (synthétique)

Samedi 23 janvier à 12h30, Neuchâtel Xamax FCS - Meyrin, M15

Stade de Pierre-à-Bot

Samedi 23 janvier à 10h, Neuchâtel Xamax FCS - Team Lausanne, M14

Futsal Maladière

Dimanche 24 janvier à 7h, Championnat suisse de futsal (LNB)

Unihockey Riveraine

Dimanche 24 janvier à 14h, FSG Corcelles-Cormondrèche - Lions Konolfingen II, 2^e ligue

Hockey sur glace Patinoire du Littoral

Samedi 23 janvier à 16h30, HC Université Neuchâtel - EHC SenSee, 3^e ligue

Dimanche 24 janvier à 11h15, HC Université Neuchâtel - Genève Futur

Hockey, Minis A

Dimanche 24 janvier à 16h30, HC Université Neuchâtel - HC Tramelan, Juniors Top

Dimanche 24 janvier à 17h, HC Université Neuchâtel - HC La Chaux-de-Fonds, LNC féminine

Lundi 25 janvier à 20h15, HC Université Neuchâtel - EHC SenSee, 2^e ligue
Mercredi 27 janvier à 20h15, HC Université Neuchâtel - HC Moutier, 1^{re} ligue

Handball Maladière

Vendredi 22 janvier à 20h15, Handball club Neuchâtel - HBC Nyon, M17

Volleyball Riveraine

Samedi 23 janvier à 17h30, SAGRES NUC - Kanti Schaffhausen, LNA

Basketball Riveraine

Vendredi 22 janvier à 19h30, Union Neuchâtel - Starwings Basel

 Offensive contre la fraude fiscale, le travail au noir et les abus de prestations sociales

Soyons réglo!

Le Conseil d'Etat a lancé la semaine dernière une campagne d'envergure contre la fraude fiscale, le travail au noir et les abus de prestations sociales. Alors que les communes ont un rôle important à jouer dans cette lutte, la Ville de Neuchâtel vient de lancer un projet pilote pour améliorer la détection des fraudes dans les demandes d'aide sociale (voir encadré).

La lutte contre la fraude est «un engagement fort du programme de législa-

ture», a rappelé devant la presse le conseiller d'Etat Jean-Nat Karakash, chef du Département de l'économie et de l'action sociale. Qu'ils relèvent du travail au noir, de la fraude fiscale ou de la perception abusive de prestations sociales, ces différents types d'abus privent en effet les collectivités publiques de moyens nécessaires à leurs tâches. Ils génèrent des distorsions de concurrence malsaines entre les entreprises, impactent négativement les citoyens honnêtes et indui-

sent une perte de confiance de la population. Neuchâtel n'est pas plus touché que les autres cantons par ce phénomène, par essence difficile à chiffrer, assure le ministre des finances Laurent Kurth. «Mais même si les abus concernent une petite minorité de cas, nous ne voulons pas laisser le ver s'installer dans le fruit.»

Dans sa croisade, le Conseil d'Etat n'entend pas uniquement «agiter le bâton», mais actionner également les leviers de la prévention et de l'incitation. Une vaste campagne de communication, intitulée «Réglo», a ainsi été lancée pour sensibiliser la population et les entreprises aux enjeux, à leurs obligations et aux risques encourus en cas d'irrégularité. Impossible d'échapper aux affiches aux slogans choc qui ornent un peu partout les murs du canton.

La carotte...

La campagne vise également à encourager les fraudeurs à régulariser leur situation sans délai. «Si ce n'est pas encore le cas, il est temps de se mettre en règle», avertit Laurent Kurth. Sur le plan fiscal, l'amnistie lancée en 2015 court encore jusqu'à fin décembre. Elle a déjà permis de ramener à la surface 138 millions de fortune non déclarée, rapportant 15 millions de recettes fiscales supplémentaires au canton et aux commu-

nes. L'amnistie n'exonère pas les contribuables de rembourser les montants soustraits au fisc, mais avec un taux d'intérêt réduit. Les fraudeurs repentis échappent également aux poursuites pénales et aux amendes.

Dans le même esprit, les personnes qui annonceront spontanément une situation irrégulière dans le domaine des prestations sociales ou du marché du travail devront certes rembourser les sommes perçues indûment, mais sans payer d'intérêt. Cette fenêtre de régularisation se refermera, elle aussi, à la fin de l'année.

... et le bâton

En parallèle, les contrôles ont été renforcés. Pour améliorer la détection des abus, le Conseil d'Etat envisage par ailleurs de croiser les données fiscales et sociales. Des adaptations légales seront proposées au Grand Conseil cette année encore afin d'optimiser la circulation des informations, tout en assurant la protection des données. Les sanctions pourraient également être durcies. (ab)

Informations : www.ne.ch/reglo

Projet pilote en Ville de Neuchâtel

Cette lutte contre les abus, le canton entend la mener de concert avec différents partenaires, dont les communes. «La fraude impacte toutes les collectivités publiques, canton comme communes. Nous sommes tous concernés», souligne Fabio Bongiovanni, directeur de la Conférence des directeurs communaux des finances. Les communes ont de surcroît «un rôle important à jouer». Elles peuvent en effet mener des vérifications de proximité via le Contrôle des habitants, informer les nouveaux habitants de leurs devoirs ou agir au niveau des guichets sociaux régionaux ou des agences AVS et AI, en renforçant les contrôles.

Consciente de son rôle, la Ville de Neuchâtel a lancé en début d'année un projet pilote. «Nous avons mis en place un système de contrôles approfondis pour les anciens et nouveaux dossiers d'aide sociale», explique le conseiller communal Fabio Bongiovanni. «Nous avons mandaté un contrôleur spécialisé à mi-temps pour procéder à diverses vérifications, qui permettront d'avoir une vision transparente de la situation personnelle du demandeur: anciennes taxations fiscales, paiement des cotisations AVS, possession d'un véhicule, d'un compte bancaire...». Un bilan sera tiré au bout de six mois. (ab)

Hervé Sanglard, directeur de WebExpert, une des entreprises fondatrices de la plateforme Swisspush.



 La plateforme Swisspush lance la 2^e édition

Rêver la mai

Passer d'une simple idée à la réalité d'un projet, voilà qui peut changer une vie. La plateforme Swisspush lance la 2^e édition de son concours d'idées sur le thème: «La maison intelligente en 2030? Rêve-la pour nous!». Les quatre meilleurs projets seront récompensés dans le cadre du Salon de l'immobilier NEuchâtelois, le dimanche 17 avril, aux Patinoires du Littoral à Neuchâtel.

La plateforme Swisspush a été créée par des spécialistes des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Elle propose de donner vie à toute idée ou projet innovants étroitement liés aux nouvelles technologies de l'information. Un jury composé de professionnels de la branche d'activité concernée et d'experts informatiques récompense les meilleurs candidats. Les projets les



Le Conseil d'Etat veut des citoyens «réglo»: «travail déclaré, impôts payés, prestations justes», selon l'un des slogans de cette campagne d'affichage. • Photo: sp

dition de son concours d'idées

Maison intelligente

plus novateurs et les plus prometteurs sont ensuite soutenus.

L'exemple de l'an dernier

La première édition du concours Swisspush, l'an dernier, portait sur les «Objets connectés». Les participants devaient imaginer comment et où placer des jetons électroniques pouvant échanger des informations par le biais de capteurs ou d'internet, détectables à proximité par les smartphones ou localisables à distance. Plusieurs projets ont été récompensés avec l'assurance d'être soutenus dans leur réalisation.

Par exemple, un des lauréats a été récompensé pour son projet «Alerte pollution», en imaginant l'installation de bornes dans nos agglomérations (à l'instar des anciennes stations météo) où seraient collectées les données environnementales des stations de

relevés les plus proches: météo en général, NOx, ozone, particules fines, pollens, analyses de l'eau du lac, poux du canard, etc. Les personnes particulièrement sensibles seraient ainsi alertées par l'intermédiaire de leur smartphone.

Thème plus porteur

Pour le concours de cette année, le thème est «La Maison intelligente en 2030? Rêve-la pour nous!». Quels technicité, système ou concept, permettraient-ils d'innover dans la construction, la gestion, l'entretien, le développement, la fonctionnalité de la maison en 2030? Comment la rendre intelligente par des manipulations technologiques simples, accessibles à tout le monde? Comment optimiser le bien-être chez soi, rendre son habitat plus fonctionnel, mieux respecter l'environnement, économiser davantage

d'énergie? Tout le monde peut participer au concours en se rendant sur le site www.swisspush.ch.

Selon Hervé Sanglard, de WebExpert (une des entreprises fondatrice de Swisspush), le thème de cette année est plus porteur que celui de la première édition: «La Maison intelligente, ça parle à tout le monde. Par exemple, chacun se sent concerné par une application innovante dans sa salle de bain...».

Quatre projets récompensés

Swisspush a conclu des partenariats avec le Salon de l'immobilier NEuchâtelois (SINE) et avec Viteos qui offrent chacun 2'000 francs. Pour Frédéric Pont, président du SINE, «ce partenariat avec Swisspush entre parfaitement dans la philosophie du Salon qui cherche toujours à innover».

Les quatre projets les plus originaux et innovants seront récompensés lors d'une cérémonie publique le dimanche 17 avril dans le cadre du SINE, aux Patinoires du Littoral, à Neuchâtel. Les lauréats recevront 1'000 francs chacun, avec l'assurance que leur projet sera soutenu.

Le jury est composé cette année de personnalités des trois partenaires, à savoir Swisspush, Viteos et le SINE, ainsi que d'élèves et de membres du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN).

Le concours est officiellement ouvert depuis lundi. Le délai pour la soumission des idées est fixé au 12 février. Dès le lendemain, les idées seront publiées en ligne pour le vote du public jusqu'au 13 mars.

Plus de renseignements sur www.swisspush.ch.

Les groupes s'expriment



La bataille du plastique est loin d'être gagnée selon le groupe socialiste.

Groupe socialiste

Déchets plastiques: Quel avenir?

Mouhamed Basse: A la surprise générale, les autorités cantonales ont décidé qu'à partir du mois de janvier 2016, «seuls le PET et les flacons en plastique à bouchons pourraient être collectés dans les déchetteries du canton, le reste de plastique finira dans les sacs-poubelle». Disons-le tout de suite, nous (population neuchâteloise) sommes les dindons de la farce avec ce revirement à 360 degrés du canton. D'où un carton rouge adressé aux autorités cantonales car changer de stratégie seulement 4 ans après l'introduction de la taxe-poubelle, ça ressemble étrangement à la politique du saucissonnage. Comme par hasard, ce n'est que maintenant que les autorités cantonales découvrent «le non sens du recyclage du plastique dans sa totalité»! Le citoyen va revoir à la hausse le budget sac-poubelle même si on veut nous faire comprendre que ce ne sera pas le cas.

Et contre toute attente, le Conseil communal de notre ville choisit la voie de la continuité du recyclage des déchets plastiques, pour une année d'essai. D'où l'interpellation du groupe socialiste lors de la séance du

Conseil général du lundi 11 janvier dernier. Une entreprise flambant neuve établie à Grandson se chargera de recycler les déchets plastiques. Le hic est que le Conseil communal n'est qu'au tout premier stade d'une négociation. L'intention du Conseil communal est louable. Cependant, il faudra mesurer les impacts économique, écologique et financier... Oui, le recyclage des matières plastiques est lourd et cher surtout lorsqu'il faut procéder à la totalité de la sélection et du nettoyage des déchets. Très soucieux de la gestion future des déchets plastiques, le parti socialiste n'hésitera pas à revenir sur ce dossier. La bataille du plastique est loin d'être gagnée. Cependant, le citoyen aura son rôle à jouer par des achats réfléchis en évitant toute marchandise comportant inutilement du plastique. Le gain financier et écologique passe par là!

Groupe PopVertsSol Fusion

Dimitri Paratte: La nouvelle taille, plus grande, plus rationnelle, plus visible, est en effet un argument technocratique; il entre même en porte-à-faux avec nos positions de critiques de la croissance et du déve-

loppement, fondamentales dans une réflexion écosocialiste. Troisième ville romande ou encore première ville du canton, cette nouvelle taille permettra de mieux négocier avec les instances cantonales et fédérales, mais c'est tout! Plus intéressant, la fusion garantit la reprise de toutes les fonctionnaires et le maintien des subventions acquises pour une législature. Certaines économies d'échelle devraient être possibles dans le temps.

Le principal intérêt de la fusion est d'ouvrir le débat sur l'institution communale. De nombreuses entités intercommunales (p. ex. syndicats intercommunaux) coexistent parallèlement aux autorités démocratiques, mais avec très peu de contrôle par la population et les législatifs.

La fusion permettrait la mise en place d'assemblées citoyennes de quartier comme nouvelles institutions de démocratie de proximité, avec trois quartiers (à l'intérieur de l'actuelle commune de Neuchâtel) et trois bourgs. Ces assemblées devraient recevoir certaines des prérogatives du Conseil général pour leur quartier (budget relocalisé pour la culture, les aménagements urbains, etc.). La distance plus grande entre la commune et ses habitant-e-s pourrait ainsi être par-

tiellement compensée par ces nouvelles institutions de démocratie participative. Reste à savoir si dans le contexte social actuel une décentralisation des institutions «par le haut» est possible.

Groupe PLR

Accueil parascolaire: informer les parents plus vite!

Alexandre Brodard:

Joindre vie professionnelle et vie familiale relève encore trop souvent du parcours du combattant pour les parents avec enfants en âge de scolarité. L'un des problèmes auxquels beaucoup sont confrontés est de trouver une place en structure d'accueil parascolaire pour y confier ses enfants avant le début des cours, pendant la pause de midi et après la fin des cours. Dans ce cadre, le fait de savoir au plus vite s'il y aura une place ou non pour sa progéniture dans les structures de la ville au

moment de la rentrée scolaire est particulièrement important, car dans la négative il est très difficile de trouver une autre solution de garde.

Nombreux parents se sont plaints à nous d'avoir été informés trop tard par la Ville et de s'être retrouvés dans des situations très difficiles pour cette raison. D'autres ont regretté qu'à Neuchâtel, les enfants débutant leur scolarité ne soient pas accueillis dans les structures parascolaires dès le lundi de la rentrée, mais seulement le mardi.

Le groupe PLR ne peut se satisfaire de cette situation. Il a ainsi déposé un postulat demandant au Conseil communal d'améliorer le processus d'inscription en structure parascolaire afin que les parents soient informés sur la prise en charge ou non de leurs enfants le plus tôt possible, mais au plus tard trois mois avant le début de l'année scolaire, et que les enfants puissent être pris en charge dès le premier jour de scolarité. Lors de la dernière séance du Conseil général, personne n'a combattu ce postulat. C'est dire si la problématique soulevée par le groupe PLR est reconnue et mérite une attention marquée de l'exécutif, à qui il a été transmis pour traitement.

**Café scientifique****Passeurs de migrants: criminels ou héros?**

Les cafés scientifiques consacrent leur prochain débat public au thème «Passeurs de migrants: criminels ou héros?». La rencontre aura lieu le

**mercredi 27 janvier,
de 18h à 19h30,
Université de Neuchâtel,
av. du 1^{er}-Mars 26, cafétéria.**

Une quasi-unanimité existe aujourd'hui pour affirmer qu'il faut lutter contre les passeurs, ces criminels qui mènent des migrants à la mort pour de l'argent. Mais ne devrait-on pas aussi voir l'autre côté de la médaille? Le passeur n'est-il pas aussi un sauveur de vie qui, tel un agent de voyage, organise la migration de personnes totalement désespérées vers l'espoir? Cette question nous renvoie à l'image de l'époque et celle véhiculée aujourd'hui des passeurs durant la seconde guerre mondiale, ces criminels devenus héros au fil de notre perception de l'histoire.

Entrée libre.

**Bibliothèque publique et universitaire****Contre vents et marées: les pensées déroutantes de Félix Bovet**

Dans le cadre des Lundis des mots, l'Association des Amis de la Bibliothèque invitera Guy Bovet à lire des extraits de «Contre vents et marées: les pensées déroutantes de Félix Bovet»,

**lundi 25 janvier 2016 à 18h30,
à la salle de lecture
de la BPU,
place Numa-Droz 3.**

La Salle de lecture de la Bibliothèque porte le nom de Félix Bovet qui fut directeur de l'institution de 1848 à 1859. Premier licencié ès lettres de l'Académie de Neuchâtel, Bovet avait fait des études de droit avant de se diriger vers la théologie, sans toutefois être consacré pasteur.

Félix Bovet se fait surtout connaître par trois ouvrages: *Le comte de Zinzendorf* (1860), le *Voyage en Terre sainte* (1861), maintes fois réédité, et sa belle étude sur *l'Histoire du psautier des églises réformées* (1881). Ses papiers comprennent des notes de voyages, des cours, des manuscrits scientifiques, des matériaux pour ses ouvrages et une très abondante correspondance.

Renseignements complémentaires: entrée: 5 francs. Gratuit pour les membres de l'Association des Amis de la Bibliothèque.

La Ville officielle**Visite guidée****Dans les coulisses du Musée d'ethnographie**

Le Musée d'ethnographie, institution culturelle de Neuchâtel, ouvrira à son tour ses coulisses au grand public

mercredi 3 février 2016, de 12h15 à 13h30.

Attention, le nombre de places est limité! Les premiers inscrits seront les premiers servis. Accueil gratuit.

Les inscriptions sont obligatoires auprès de Secrétariat de la culture, par téléphone au 032 717 75 02 ou par courriel à direction.culture-sports-tourisme.neuchatel@ne.ch

L'Atelier des musées

**Programmation 2016****Graine de génie et citoyen**

Dans le cadre de sa programmation 2016, l'Association Graine de génie et citoyen organise une conférence intitulée «Ce qui nous motive, ce qui nous rassemble, nos visions, notre idéal, nos valeurs» donnée par Jean Studer

**lundi 25 janvier 2016, de 10h à 11h30,
à l'Auditoire de Microcity, rue de la Maladière 71.**

Le conférencier apportera notamment son éclairage sur les crises que nous traversons aujourd'hui et qui mettent à l'épreuve nos valeurs de solidarité et d'humanisme.

Renseignements complémentaires sur: <http://grainedegeniecitoyen.ch>



ban
bureau d'adresses de Neuchâtel SA

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!

**A5 Tunnel de Serrières****Fermeture de la passerelle de Coquemène**

La passerelle de Coquemène est définitivement fermée aux piétons. Suite à des travaux préparatoires et sous réserve de bonnes conditions météorologiques, elle sera enlevée durant les nuits des 1^{er} et 2 février 2016. Lors de ces deux nuits, le trafic du Littorail sera interrompu entre 22h40 et 5h15 et la route cantonale RC5 sera totalement fermée à la circulation entre 21h15 et 5h30.

Construite en 1966, la passerelle de Coquemène est inadaptée aux personnes à mobilité réduite et se trouve dans un mauvais état. Son adaptation et son assainissement ont été jugés disproportionnés, notamment vu sa proximité avec le passage sur la tranchée couverte de Serrières qui permet de traverser le RC5, la N5 et la future ligne du Littorail.

De plus, la cage d'escaliers Sud est en conflit avec le futur chemin piétonnier qui assurera également l'accès au port et aux rives de Serrières pour les véhicules d'entretien et de secours. Ainsi, sa fermeture définitive aux usagers interviendra dès le 18 janvier 2016 en vue de travaux préparatoires à son enlèvement indispensable à la poursuite des travaux de la ligne du Littorail.

Si les conditions météorologiques le permettent, la dépose effective de la passerelle aura lieu de nuit, entre le 1^{er} et le 3 février (nuit de réserve entre le 3 et le 4 février). Lors de ces deux nuits, le trafic du Littorail sera interrompu entre 22h40 et 5h15 et la route cantonale RC5 sera totalement fermée à la circulation entre 21h15 et 5h30.

Compte tenu des impératifs d'entretien hivernal et des phases de chantier sur et autour de la passerelle du Grand Ruau, il doit être renoncé, d'entente avec la commune de Neuchâtel, à son ouverture anticipée et à la pose d'un escalier provisoire. La mise en service de la nouvelle passerelle du Grand Ruau est dès lors planifiée pour le mois d'avril 2016 sous réserve d'un hiver peu rigoureux. Jusqu'à ce terme et dès le 18 janvier, les itinéraires piétonniers alternatifs seront alors le passage aménagé sur la tranchée couverte de Serrières et la passerelle du Joran.

Conscient des désagréments occasionnés, le Service des ponts et chaussées remercie les usagers et les riverains de l'A5 de leur compréhension pour les inconvénients dus aux conditions particulières de ce chantier et les prie de bien vouloir se conformer à la signalisation temporaire mise en place pour ces travaux.

Le Service cantonal des ponts et chaussées



La chronique de...

L'eau de la Reine

Luc
Vincent

Actuellement à Neuchâtel, le romarin est en fleurs. C'est vrai que les températures exceptionnelles de ces derniers mois ont favorisé cette floraison hâtive.

Mais partons à la découverte de ce petit arbuste du sud de l'Europe. On le trouve sur tout le pourtour de la Méditerranée. Avec la lavande, c'est la plante du maquis et de la garrigue, ces endroits arides rocailloux, le long du littoral. Le romarin s'est bien adapté à ces rudes conditions, ses fines feuilles étroites comme des aiguilles lui permettent de se protéger du soleil. Il suffit de prendre une loupe pour observer: le dessus de la feuille est très lisse, par contre le dessous est couvert de poils et de glandes sécrétrices qui, si on les effleure, libèrent du parfum. C'est l'occasion de parler parfum, car le romarin est très souvent utilisé en mélange avec d'autres essences. Il entre dans la composition de l'eau de Cologne, mais c'est surtout le composant principale de «l'eau de la Reine de Hongrie». C'est un peu une légende,



mais la reine Isabelle de Hongrie avait de douloureux rhumatismes; on lui confectionna donc une eau à base

d'essence de romarin, sauge et citron; et depuis, la Reine, âgée de 72 ans, avait l'air d'une jeune fille.

Depuis la nuit des temps, le romarin était utilisé comme symbole de l'amour, du mariage et de la mort. On a retrouvé des branches de romarin dans des tombeaux de l'Égypte ancienne. Les Romains ont dispersé le romarin dans le nord de l'Europe; avec le laurier, il était utilisé pour tresser les couronnes des vainqueurs.

À Neuchâtel, vous pouvez voir un romarin en fleurs dans le jardin de l'école de droguerie. Dans notre région, le romarin passe en général facilement l'hiver dehors sans protection – dernièrement des tests de rusticité ont été effectués: une sélection a bien supporté -10° C. Si vous désirez planter un romarin dans votre jardin, demandez le clone «Arp».

Et, chose importante, si vous voulez que votre romarin passe bien l'hiver, ne le taillez pas après le mois d'août.

Pour finir, je voudrais partager avec vous ce petit dicton du Sud: «Si tu veux que je t'aime, parfume-toi de romarin, pour que s'efface le parfum de tes amours premières.»

Dans le langage des fleurs, c'est le symbole du cœur heureux: «Je suis heureux quand je vous vois.»

Bonnes découvertes.

L.V.



A travers l'histoire



Rue des Draizes, numéros 32 à 40, vers 1902 et 2015. Retrouvez ces photographies dans l'exposition et la publication **Neuchâtel avant-après**, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, jusqu'au 20 mars 2016. Ma-di 11h-18h. www.mahn.ch

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Olivier Gagnebin, architecte à Neuchâtel (bureau Olivier Gagnebin, architecte), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'un garage souterrain - Adaptation du permis de construire délivré (surélévation mur nord), à la rue de la Côte 77, article 4136 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 18330, pour le compte de Madame et Monsieur Anne et Félix Gueissaz. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 25 janvier 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (bureau Maison d'architecture serge gard SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'une maison individuelle sur trois niveaux, à l'avenue Jean-Jacques Rousseau, article 5747 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101083, pour le compte de Madame et Monsieur Marianne et Philippe Marguerat. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 25 janvier 2016, délai d'opposition.

Demande de Madame Natascha Gagnebin, architecte à Cortaillod (bureau NG Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Aménagement d'un établissement occasionnellement ouvert au public, à l'Avenue de Bellevaux 5, article 8667 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101231, pour le compte de Madame Céline Andrey. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 25 janvier 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Alexandre Pache, Service des parcs et promenades à Neuchâtel, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Aménagement d'une place logistique pour l'entretien du cimetière et adaptation du tracé du chemin de la Justice, à l'avenue Edouard-Dubois, articles 9710 et DP 259 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101299, pour le compte du Service des parcs et promenades. Les plans peuvent être consultés du 15 janvier au 15 février 2016, délai d'opposition.

Demande de Mesdames Sara Formery et Sibylle Kössler, architectes à Lausanne, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation d'une cave en salle de projection, au quai Ph.-Godet 20, article 9869 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101080, pour le compte de Monsieur Laurent Toplitsch, entreprise Zinema. Les plans peuvent être consultés du 15 janvier au 15 février 2016, délai d'opposition.

(suite en colonne de droite)

La Ville officielle

A louer

Appartement de 5 pièces - Seyon 25 à Neuchâtel

Loyer mensuel: Fr. 1560.- + Fr. 480.- ac. de charges
Possibilité de reprendre le service de conciergerie
Libre de suite ou à convenir

Renseignements: Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

Recif

Apéro-découvertes

Le prochain Apéro-découvertes de Recif, association de formation et de rencontres pour femmes immigrées, aura lieu le

**mercredi 27 janvier, dès 18 heures,
dans ses locaux, rue de la Cassarde 22.**

autour du thème «les cours de français».

Inscriptions au 032 730 33 50 ou par courriel à 2000@recifne.ch. Informations: www.recifne.ch. Événement également ouvert aux hommes.

Hôtel des Associations

Café thématique des grands-parents

L'Ecole des grands-parents à Neuchâtel organise un café thématique intitulé «Maintien du lien petits-enfants/grands-parents en cas de rupture, séparation, divorce» qui se tiendra

**lundi 25 janvier, à 19h30, à l'Hôtel des Associations à Neuchâtel,
rue Louis-Favre 1.**

A cette occasion, l'intervenante, Madame Geneviève Calpini Calame, juge au Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers sera présente.

Lorsque le lien petits-enfants/grands-parents est mis à mal suite à une rupture, une séparation, un divorce, la souffrance est grande. Les choses sont-elles vécues quelque peu différemment depuis l'introduction, en juillet 2014, de l'Autorité parentale conjointe?

Informations complémentaires: à l'adresse électronique suivante: egpneuchatel@gmail.com. Entrée libre.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 11 au 17 janvier 2016

- Température extérieure moyenne: 2.1° C.
- Degrés-jours: 125.6 DJ.

La bonne idée: Une température la plus basse possible au départ du circuit de chauffage favorise les apports solaires passifs pour le chauffage du bâtiment, sans créer de surchauffe.

Echos

■ Jeudi 14 janvier, M. Fabio Bongiovanni, directeur des finances, des ressources humaines et de l'action sociale, a représenté les Autorités lors du lancement du nouvel hebdomadaire gratuit «a+».

■ Vendredi 15 janvier, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la mobilité, a représenté les Autorités lors de la conférence de presse sur le projet Neuchâtel Mobilité 2030 à La Chaux-de-Fonds.

■ Mercredi 20 janvier, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, des sports et du tourisme, et président de la ville, a représenté les Autorités lors de la présentation officielle du nouveau millésime du Non-Filtré.

Enquêtes publiques (suite)

Demande de Madame Véronica De Biase, architecte à Neuchâtel (bureau DeBiase Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation d'un appartement aux combles de l'immeuble et isolation des façades, à la rue de la Côte 64, article 9119 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101266, pour le compte de SI en formation par DeBiase Architecture Sàrl. Les plans peuvent être consultés du 15 janvier au 15 février 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Charles-André Stauffer, architecte à Neuchâtel (bureau Charles-André Stauffer), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Extension de l'immeuble pour le service informatique de l'Etat et création d'un garage collectif, à l'avenue des Cadolles 7, articles 8467, 9517, 9518 et 9519 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 18388, pour le compte de l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention - ECAP. Les plans peuvent être consultés du 15 janvier au 15 février 2016, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Programme cinéma pour la semaine du 20 au 26 janvier 2016

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

LES HUIT SALOPARDS

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve et sa 22h45.
Rex: VO angl. s-t all/fr me au ma 20h15.
Arcades: VF me au ma 16h, 19h45.
De Quentin Tarantino.

CAROL

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO angl/fr/all je, ve, lu, ma 15h.
VO angl/fr/all me au ma 17h30.
De Todd Haynes.

STAR WARS - LE RÉVEIL DE LA FORCE

6^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF 3D, me, sa, di 14h30.
VO angl/fr lu 20h.
VF 3D me au di 20h. VF 3D ma 20h.
De J.J. Abrams

UN + UNE

3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF di 10h45.
De Claude Lelouch.

APOLLO 2

DEMAIN

6^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF di 18h.
Bio: VF di 10h30. VF me, je, ve, sa, lu, ma 15h, 17h30.
De Cyril Dion et Mélanie Laurent.

CREED - L'HÉRITAGE DE ROCKY BALBOA

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h15. VF du me au lu 20h15.
VO angl. fr/all je, lu, 20h15.
VF ve et sa 23h.
De Ryan Coogler.

GIOVANNI SEGANTINI - MAGIE DE LA LUMIÈRE

3^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF di 10h30.
VF me au sa, lu, ma 18h15.
De Giovanni Segantini.

LE NOUVEAU

1^{er} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me, di 13h30.
De Rudi Rosenberg.

APOLLO 3

FRAGMENTS DU PARADIS

1^{er} semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF je, ve, lu, ma 15h. VF me au ma 18h.
Bio: VF sa 20h30.
De Stéphane Goël.

AN - SWEET RED BEAN PASTE

5^e semaine. 6 ans sug. 12 ans.
VO japonaise s-t all/fr 11h.
De Naomi Kawase.

BELE ET SÉBASTIEN : L'AVENTURE CONTINUE

7^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, di 13h30.
De Christian Duguay.

APOLLO 3

LE PONT DES ESPIONS

8^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO angl. all/fr je 20h30. VF me, ve, sa, di, lu, ma 20h30.
VF ve et sa 23h15.
De Steven Spielberg.

UNE CLOCHE POUR URSLI

6^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa et di 15h45.
De Xavier Koller.

STUDIO

LE VOYAGE D'ARLO

8^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa, di 15h.
De Peter Sohn.

THE DANISH GIRL

1^{er} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF je, ve, lu, ma 15h.
VO angl. s-t all/fr me au ma 17h45.
VF me au ma 20h15.
De Tom Hooper.

ARCADES

SNOOPY ET LES PEANUTS

3^e semaine. Dès 6 ans.
VF me au ma 14h.
De Steve Martino.

BIO

JOY

4^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VO angl. fr/all je, lu, 20h15.
VF me, ve, di, ma 20h15.
De David O. Russell.

LA MÈGÈRE APPRIVOISÉE

1^{er} semaine. Pas de limite d'âge.
Sans dialogue di 16h.

LE PROPHÈTE

4^e semaine. 6 ans sug. 12 ans.
VF di 14h.
De Roger Allers et Tomm Moore.

REX

LE GRAND PARTAGE

2^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me, sa, di 16h.
De Alexandra Leclère.

PARIS-WILLOUBY

1^{er} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF je, ve, lu, ma 15h30.
VF me au ma 18h15.
De Arthur Delaire et Quentin Reynaud.

LE GARÇON ET LA BÊTE

1^{er} semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me, di 13h30.
De Mamoru Hosoda.

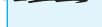


Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.



Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline

24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz
(numéro général et urgences), tél. 032
886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques
(CUP) - 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755
15 15.

Services publics

Autorité de conciliation en matière de
santé (rue du Château 12).

AVIVO - Association de défense et de
détente des retraités et préretraités, (rue
Louis-Favre 1): tél/fax/répondeur 032
725 78 60. Permanence hebdomadaire
le mardi de 9h à 11h, consultations
sociales.

Bibliomonde (pass. Max.-de-Meuron 6),
lundi 14h à 17h, mardi 9h à 11h et 14h
à 17h, mercredi 14h à 17h, jeudi 16h à
19h, vendredi 14h à 17h, samedi 10h à
12h.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit. En cas d'absence, compo-
ser le N° 0848 134 134.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

- Téléphone: 032 717 77 09
- Télécopie: 032 717 77 10
- E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

23'500 exemplaires

NOMAD
maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à
domicile pour vous-même ou un pro-
che? Vous cherchez des informations?
Adressez-vous au service d'Accueil,
Liaison et Orientation de NOMAD
(alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, -
jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h
+ samedi de 10h à 13h. Les équipes soi-
gnantes pour les habitants de Neuchâ-
tel sont installées à Peseux et à Marin.
Informations complémentaires sur:
www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 0848
134 134.

Les services religieux

Culte du dimanche 24 janvier

Paroisse réformée évangélique

Basilique Notre-Dame: di 10h, célé-
bration de l'Unité.

Sud:

Temple du Bas: je 21.01, méditation,
salle du refuge.

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les
jours de 9h à 19h, pour le recueille-
ment.

Communauté allemande:

Poudrières 21: di, 9h, Gottesdienst, H.
F. Schubert. Possibilité de prendre la
sainte cène lors de ce culte car il n'y en
aura pas lors de la célébration à 10h à la
basilique.

Eglises catholiques chrétiennes

Basilique Notre-Dame: sa 23.01 à 17h,
messe en portugais; di 24.01 à 10h et à
18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di
24.01 à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 23.01 à
17h, messe; di 24.01 à 10h15, messe en
italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa
23.01 à 18h30, messe; di 24.01 à 17h,
messe en latin.

Chapelle de la Providence: di 24.01 à
11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès: di, 10h, célébration
animée par l'équipe œcuménique d'au-
mônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e diman-
ches du mois.

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7)
à La Chaux-de-Fonds: Semaine de
prière pour l'Unité des Chrétiens. Di
24.01, 10h, célébration œcuménique au
Temple Farel. Pas de messe à St-Pierre.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel) à Neuchâtel: Semaine de prière
pour l'Unité des Chrétiens. Di 24.01,
10h, célébration œcuménique à la Bas-
ilique Notre-Dame. Pas de messe à St-
Jean-Baptiste.



L'instantané de Stefano Iori...



... Hôtel de Ville: Polissage d'une espagnolette

Publicité



SPINAS CIVIL VOICES



Devenez **forgeur** de destinées

Optez pour un parrainage. Dès un franc par jour, vous donnez un coup de pouce au destin d'enfants en détresse. www.tdh.ch/chaquejourcompte





Le Parlement des jeunes de Neuchâtel renforce ses assises

« Une école de vie sympa »

Le Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE) entame l'année en pouvant s'appuyer sur des bases solides, à savoir sur un règlement en béton ! Inchangé depuis des années, celui-ci a entièrement été revu l'an dernier. Principale nouveauté, le bureau directeur - rebaptisé « comité » - compte désormais cinq membres, contre trois auparavant. Rencontre avec la toute nouvelle présidente du PJNE, Anyali Oviedo Castillo, 20 ans et son prédécesseur Timothée Pages, 23 ans, l'un des artisans de ce changement.

Pourquoi avoir revu le règlement ?

Timothée Pages: Le règlement datait du début des années 2000. A force d'ajouts par-ci, par-là, il y avait des redondances, parfois même des incohérences. On est reparti de zéro, pour faire quelque chose qui tienne la route.

Anyali Oviedo Castillo: Et sur lequel on puisse s'appuyer ! Ce qui a été le cas pas plus tard que la semaine dernière : lors de la première assemblée de l'année, on a consulté le règlement pour lever un doute. Du jamais vu !

T.P.: Il fallait également mettre à jour le règlement. Cela faisait en effet depuis 2009 qu'il n'avait plus subi la moindre retouche. Or dans l'interval, le Parlement des jeunes a grandi.



Le nombre de membres inscrits a doublé, pour atteindre 140 aujourd'hui. Son budget a par ailleurs augmenté, passant de 30'000 à 40'000 francs il y a quatre ans. Du coup, de nouvelles commissions ont vu le jour ; de nouveaux projets ont été créés. Gérer autant de choses à trois, c'était beaucoup de travail ! On a donc



Timothée Pages et Anyali Oviedo Castillo ont été reçus dernièrement par le Conseil communal in corpore pour présenter les modifications apportées au règlement du Parlement des jeunes.

décidé de renforcer le bureau - qu'on a renommé « comité » - en lui adjoignant deux personnes supplémentaires, en charge l'une de la communication, l'autre de la gestion des locaux et du matériel. On n'avait jusqu'ici aucune stratégie en la matière... On a également confié au trésorier la gestion des listes de membres et de menus travaux de secrétariat.

Outre le renforcement du comité, quelles autres modifications avez-vous apportées ?

T.P.: On a introduit la possibilité d'exclure des membres après trois absences consécutives non excusées, afin de supprimer les « fantômes » des listes. Au sein du PJNE, il y a les actifs, ceux qui s'engagent dans les commissions et participent aux projets ; des membres passifs, qui viennent aux séances sans forcément s'investir ; et d'autres qui non seulement ne viennent pas mais ne s'excusent même pas ! On estime pouvoir ainsi rayer des listes une quarantaine de personnes environ. L'idée était aussi de mettre une certaine pression,

de montrer que s'engager au sein du PJNE, c'est sérieux. On ne peut pas aller et venir sans même donner de nouvelles.

A.O.C.: Du coup, on valorise aussi ceux qui s'investissent !

T.P.: On a également voulu coucher sur le papier nos relations avec les autorités. Avant, il ne figurait

à aucune part dans le règlement que la Ville mettait à disposition du PJNE des locaux, ainsi qu'un poste de coordinateur au sein de l'administration. On a ancré ce soutien. De même, il n'y avait aucun règlement financier, si bien que chaque comité pouvait théoriquement allouer le budget comme il l'entendait. On a défini une clé de répartition, fixé des frais de fonctionnement, le montant maximum que le comité peut engager sans faire appel à l'assemblée...

A.O.C.: Avant, il y avait des règles, mais non écrites. Cela ressortissait plus de la coutume.

Les buts sont restés les mêmes ?

T.P.: Oui. Selon le règlement, le PJNE représente la voix des jeunes auprès des autorités communales. Il peut mettre lui-même sur pied des projets pour la jeunesse à Neuchâtel ou soutenir des projets ou manifestations externes, que ce soit financièrement ou par un coup de main.

A.O.C.: Selon le règlement... Mais en vrai, le Parlement des jeunes, c'est un incubateur de gens engagés et motivés. Un endroit où des jeunes de tous horizons se retrouvent, peuvent échanger, lancer des projets, en étant écoutés, encadrés et soutenus. C'est un excellent outil si on veut s'engager. Cela demande beaucoup de travail, mais c'est sympa. On se fait des amis, on se constitue un réseau. Personnellement, faire partie du PJNE m'apporte beaucoup. J'ai notamment appris la patience et l'importance de savoir reconnaître le travail des autres.

T.P.: C'est une école de plein de choses : de la démocratie, des jeux politiques, de l'engagement citoyen... Et c'est aussi très bien pour le CV !

Le Parlement des jeunes a notamment lancé le Noctambus, la radio Neuchvox, la Fête des voisins... Quoi d'autre depuis ?

T.P.: On a relancé voici trois ans Snowneuch, des week-ends de ski en Valais à prix modique pour les jeunes. On a également créé l'Espace jeunes, un espace à disposition des groupements et associations de jeunes pour des répétitions, des fêtes, des réunions... Il est situé aux Valangines, dans des locaux que la Ville nous a donnés il y a deux ans. C'est une commis-

sion du PJNE qui gère tout, du calendrier de réservation à l'aménagement. Pour l'heure, sept associations l'utilisent régulièrement, c'est-à-dire une fois par semaine.

A.O.C.: Une commission du PJNE y a organisé dernièrement une



soirée de sensibilisation à la politique. C'est super cool : il y a une cuisine, un bar, deux salles... Sinon, on a distribué 10'000 préservatifs marqués « Le PJNE va au fond des choses » à des fins de prévention sexuelle ces trois dernières années. Il y a aussi le projet de réaliser un court-métrage de sensibilisation dans le domaine de l'écologie ou d'installer un toboggan aquatique géant cet été sur l'avenue des Terreaux. On fait aussi des échanges avec d'autres Parlements de jeunes de Suisse et de l'étranger. Enfin, ça bouge beaucoup !

Aline Botteron